

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD110 Néerlandais 1			
Code	ECAM1B10AD110	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les notions lexicales, grammaticales et syntaxiques tout en développant la communication écrite et/ou orale en néerlandais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**

3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Acquis d'apprentissage visés

1. Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
2. Utiliser et/ou expliciter du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
3. Formuler correctement par écrit et oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
4. Structurer correctement une phrase.
5. Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux.
6. Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM1B10AD110A Néerlandais

84 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM1B10AD110A Néerlandais

70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	20_ECAM1B10AD110A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à développer les notions fondamentales tant du point de vue lexical, grammatical que syntaxique afin de familiariser les étudiants à une série de situations de la vie quotidienne et professionnelle tout en développant leurs techniques de communication orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- formuler correctement par écrit des messages simples liés à la vie quotidienne et professionnelle
- formuler correctement oralement des messages simples liés à la vie quotidienne et professionnelle
- structurer correctement une phrase
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
- appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux
- traduire avec précision des mots, expressions et phrases
- lire un message écrit les règles de prononciation et d'intonation usuelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision des notions grammaticales
- De kennismaking
- Getallen
- Dagelijks leven
- Cultuur
- Exercices lexicaux
- Exercices de compréhension à la lecture et à l'audition
- Exercices oraux (communication + prononciation)

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Démarche interactive
- Travail en autonomie
- Exercices divers au laboratoire de langues

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances d'exercices commentés

Tests formatifs avec correction commentée

Séances de renforcement sur base d'un test de niveau (SAR Décret)

Sources et références

Devos, R., Fraeters, H., Schoenaerts, P., & Loo, H. van. (2018). Vanzelfsprekend. Tekstboek. Den Haag.

Rosen, G. (2015). Grammaire illustrée du néerlandais.

Rosen, G., Seghers, M., & Hans, J.-C. (1994). Exercices illustrés de grammaire néerlandaise. Didier Hatier.

Van Kelecom, K., & Schoenaerts, P. (2012). Echt waar?! : De beste artikels uit 5 jaar Taalblad.be, onlinetaalbad Nederlands. Standaard Uitgeverij Professional.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Activités
- Supports audios et vidéos

Tous ces supports sont postés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités opérationnelles sont postées sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).